



RÉSOLUTION À LA
CONFÉRENCE
GÉNÉRALE DE 2024

AVRIL

IMAGINEZ

PRÉPARÉ POUR L'ÉGLISE MÉTHODISTE LIBRE AU CANADA 2024
CONFÉRENCE GÉNÉRALE | 25-28 AVRIL - TORONTO, ON

Résolutions et recommandations à la Conférence Générale 2024 de l'Église Méthodiste Libre au Canada

1. RÉOLUTION DE LA COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA DOCTRINE

¶130 DESTINÉE FINALE

MOTION :

Considérant que : des préoccupations ont été soulevées par certains pasteurs que l'article actuel ¶130 sur la destinée finale ne reflète pas les convictions des Méthodistes Libres contemporains et l'ampleur des Écritures, en particulier en ce qui concerne deux questions : la nature de la punition éternelle et l'inclusion de la création dans la rédemption.

Considérant que : les Écritures affirment le jugement final mais décrit la punition éternelle en utilisant divers termes, y compris l'enfer, le¹ feu éternel / inextinguible,² la destruction,³ les ténèbres, la⁴ punition éternelle⁵ et la colère de Dieu,⁶

Considérant que : cette preuve biblique peut être interprétée comme impliquant a) un tourment conscient sans fin ou b) un tourment conscient temporaire ou c) une description métaphorique de la séparation éternelle d'avec Dieu,

Considérant que : notre article actuel ne reflète pas l'ampleur du témoignage biblique sur cette question,

¹ Trois termes grecs sont traduits par « enfer » dans les Bibles anglophones : *Gehenna* (Matthieu 5 :22, 5 :29, 5 :30, 10 :28, 18 :9, 23 :15, 23 :33 Marc 9 :43, 9 :45, 9 :47, Luc 12 :5 ; Jacques 3 :6) ; *Hadès* (Matthieu 11 :23, 16 :18, Luc 10 :15, 16 :23, Actes 2 :27, 2 :31, Apoc. 1 :18, 6 :8, 20 :13, 20 :14 ; *Tartaros* (2 Pierre 2 :4). Dans l'Ancien Testament, le *Sheol hébreu* était souvent traduit par « enfer » dans la version King James, mais est traduit comme « la fosse », « la tombe », « les morts » ou simplement « Sheol » dans les traductions plus récentes (est présent 66 fois, par exemple, Genèse 37 :35, Nombres 16 :30, Deut. 32 :22, 1 Sam. 2 :6, 1 Ki. 2 :6, Ps. 16 :10, 139 :8, Es. 28 :18, Os. 13 :14).

² Matthieu 3 :12, Marc 9 :43, 9 :45, 18 :8, 25 :41, Luc 3 :17, Jude 1 :7

³ Matt. 7 :14, 9 :22, Rom. 9 :22, Phil. 3 :19, 1 Tim. 6 :9, Heb. 10 :39, 2 Pi. 2 :3, 3 :7, Rev. 17 :8, 17 :11

⁴ Autre. 8 :12, 22 :13, 25 :30, 2 animaux de compagnie 2 :4, 2 :17, Jude 1 :6, 1 :13.

⁵ Matthieu 25 :46 (« châtement éternel »), 2 Thess. 1 :9 (« punition de la destruction éternelle »), Jude 1 :7 (« punition du feu éternel »).

⁶ Matthieu 3 :17, Luc 3 :7, 21 :23, Jean 3 :36, Romains 2 :5, 2 :8, 5 :9, 9 :22, Col. 3 :6, 1 Thes. 1 :10, 5 :9, Apoc. 6 :17, 11 :18, 14 :10, 16 :19, 19 :15 (certaines références à la « colère » dans les Écritures se réfèrent à ce châtement du monde ; inclus sont ceux qui se réfèrent le plus clairement au jugement final).

Considérant que : les Écritures affirment que le nouveau ciel et la nouvelle terre comprend le renouvellement par Dieu de toute la création en Jésus-Christ.⁷

Considérant que : la récente bourse Wesleyenne⁸ met l'accent sur le renouvellement complet de toute la création dans l'eschaton (le nouvel âge).

Considérant que : l'article actuel fait référence au Ciel sans affirmer le renouvellement final de la création.

Considérant que : l'article actuel se termine par la punition et la damnation plutôt que la grâce et la rédemption.

Considérant que : le renouvellement par la grâce de Dieu de toute la création est le point culminant des Écritures.

Par conséquent, il soit résolu que l'article ¶130 soit révisé comme suit :

~~¶130 — La destinée finale~~

~~Nous croyons que la destinée éternelle pour l'humanité est déterminée par la grâce de Dieu et la réponse de l'homme non par les décrets arbitraires de Dieu. Pour ceux qui se confient en lui et, par obéissance suivent Jésus comme Sauveur et Seigneur, il y aura un ciel de gloire éternelle et la bénédiction de la présence de Christ. Mais pour ceux qui refusent de se repentir jusqu'à la fin, il y aura un enfer de souffrance éternelle et de séparation d'avec Dieu.~~

¶130 LA CONDITION ÉTERNELLE

Notre condition éternelle dépend de notre réponse gracieuse à l'offre de salut de Dieu en Christ. Tous ceux et celles qui refusent finalement la grâce de Dieu subiront les conséquences d'une séparation totale d'avec Dieu, à savoir l'enfer. Tous ceux et celles qui font confiance avec obéissance à Jésus comme Seigneur recevront la vie éternelle, la gloire et la communion avec le Dieu Trinitaire et tout le peuple de Dieu dans le nouveau ciel unifié et la nouvelle terre.

* * * * *

⁷ Apocalypse 21 :1-8, 1 Corinthiens 15 :12-58, Jean 20 :1-29, Actes 1 :9. Voir aussi l'affirmation de la résurrection du corps dans le Credo des Apôtres.

⁸ Voir par exemple : Howard Snyder, avec Joel Scandret, *Salvation Means Creation Healed : The Ecology of Sin and Grace* (Eugene, OR : Cascade Books, 2011)

2. RÉSOLUTION SUR L'INTÉGRITÉ DOCTRINALE – Révérend M. Wiley, Révérend Dr. M. McEwen, Révérend J. Jobin, Révérend K. Roth, Révérend M. Kluthe, Révérend D. Wightman, Révérend T. Richards

Intégrité Doctrinale

MOTION

Considérant que : Nous croyons que la doctrine de l'ÉMLC représente fidèlement l'enseignement de la Bible, notre autorité suprême pour la foi et la vie,

Considérant que : nous cherchons à servir notre culture d'une manière pertinente tout en restant fidèles aux valeurs bibliques et à l'éthique, comme on le trouve dans des passages comme Marc 7 :21-23 et 1 Corinthiens 6 :9-11,

Considérant que : l'alliance d'adhésion et les vœux d'ordination sont un engagement à maintenir et à promouvoir notre doctrine et nos pratiques,

Considérant que : les gens peuvent avoir sincèrement accepté ces vœux à un moment donné dans le temps et depuis ont eu un changement de conscience,

Considérant que : les conversations dans l'ÉMLC qui causent la division doctrinale et la confusion peuvent rompre l'unité que nous avons parmi nous, ce qui n'est pas ce que Dieu veut pour Son église, comme indiqué dans Philippiens 2 :1-5,

Considérant que : de nombreuses organisations Chrétiennes (p. ex., l'Alliance Évangélique du Canada, l'Université Tyndale) exigent que les dirigeants affirment régulièrement leur harmonisation continue avec les croyances et les valeurs de l'organisation,

Par conséquent, il est résolu :

Toute personne agissant en tant que membre de notre ENL (Équipe Nationale de Leadership), dans une église locale EMLC en tant que pasteur, candidat ministériel, ministre laïc, ou toute personne siégeant à un comité officiel (CA, CED, CMEOP), groupe de travail, équipe ou groupe similaire de l'EMLC, est tenu d'affirmer leur alignement continu avec les chapitres 1 et 6 du Manuel de l'Église méthodiste libre au Canada en signant un document énonçant leur affirmation. L'évêque et le CA créeront ce document et stipuleront qui administrera ce processus d'affirmation. Cette résolution sera mise en œuvre d'ici le 1er septembre 2024 et signée annuellement par les personnes occupant les postes susmentionnés.